




la mission locale
Avenir Jeunes Pays Basque



Siège :
10 rue du Pont de l'Aveugle-
64600 Anglet-tél : 05 59 59 82 60
Site internet :
www.missionlocale-paysbasque.org

 : Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque

 : MissionLocalePB

 : MissionLocalePaysBasque

RAPPORT D'ACTIVITE 2016



Sommaire

2

MOT DU PRESIDENT

4

ORGANISATION

5

ACCUEIL DU PUBLIC

6

ACCOMPAGNEMENT

8

SERVICE EMPLOI

11

PLIE - BETI LAN

12

FORMATION

14

MOBILITE

15

SOCIAL

16

SANTE

LE MOT DU PRESIDENT



Bertrand Schwartz, fondateur des missions locales dans les années 80 nous a quittés. Notre défi est de soutenir les idées phares qu'il défendait, en interrogeant la parole et l'engagement des jeunes.

Les missions locales connaissent depuis 2016 une nouvelle gouvernance avec la création d'un délégué ministériel aux missions locales et la création du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse.

2016 a connu comme les années précédentes une activité dense et riche. La ML met en oeuvre les politiques en direction de la jeunesse tout en développant de nouvelles offres de service en direction des jeunes, mais aussi de tous les publics.

Le bilan qualitatif et quantitatif est positif. Il connaît une légère baisse des premiers accueils et une augmentation du nombre de jeunes en suivi. Les objectifs assignés par les financeurs pour l'ensemble des programmes et actions sont atteints.

Dans la continuité des années précédentes, la Mission Locale a mis en oeuvre avec succès, au profit des jeunes de l'ensemble de son territoire, les programmes d'accompagnement CIVIS, PPAE, IEJ, tout en menant les actions « habituelles » en matière d'orientation, de formation, d'alternance, de mise en emploi, de mobilité, de santé, d'aide à la vie quotidienne, de citoyenneté...

2016 est aussi l'arrivée à terme du dispositif ANI qui de 2011 à 2016 aura accompagné 209 jeunes dont 74 auront à l'issue du dispositif connu des emplois pérennes ou des formations qualifiantes.

L'année 2016 se caractérise par l'arrivée à terme des emplois d'avenir. 118 jeunes de la Mission Locale sont arrivés à la fin du dispositif. Au total 72 ont trouvé une situation stable (61%). Les Emplois d'Avenir ont permis aux jeunes concernés de vivre mieux, d'être reconnus pour leurs compétences et de s'insérer dans le monde de travail ainsi que dans la société comme acteurs à part entière.

L'Accord de partenariat renforcé entre Pôle emploi et la MLAJPB, permet le développement du partenariat entre les 2 structures en renforçant la cohérence des offres de services au profit des jeunes.

Les actions menées par Beti Lan en direction des jeunes et des bénéficiaires du RSA, sont un gage de réussite pour l'insertion professionnelle de ces publics.

En mars 2016, en Soule, s'est déroulée la première édition de la Semaine nationale des Missions Locales, dont le bilan dressé ici est largement positif. Les objectifs initiaux ont été atteints, avec plusieurs ateliers pour les jeunes et une visite d'entreprise. Toutes les actions ont été filmées et le film a été présenté aux élus et partenaires lors d'un apéritif en fin de journée.

Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.

Transfert des compétences des communes vers les intercommunalités pour mutualiser. Or, les communes participant au financement des Missions Locales, cette réforme va impacter, de fait, certaines structures par des modalités de financement qui pourront être différentes des années antérieures.

Les associations régionales des ML fusionnent début 2016 et en prévision de la constitution de la grande Région Nouvelle Aquitaine dont la politique en matière de formation est maintenue jusqu'à fin 2017.

Le pilotage de l'Ema Pays Basque, est assuré par la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque depuis mars 2015. Cet outil territorial d'information sur l'orientation, les formations et les métiers, auprès de tous les publics (scolaires, étudiants, DE jeunes et adultes, salariés, personnes en reconversion professionnelle...) sont développés par Aquitaine Cap Métiers sur l'ensemble du territoire aquitain. En 2016, nous avons mis en place l'EMA relais au sein de l'Espace Jeunes de St Jean de Luz pour une ouverture au public à partir de janvier 2017.

Merci à toute l'équipe de la Mission Locale pour son engagement et contribution à la réussite des actions menées.

Merci également aux parrains-marraines qui apportent leur soutien aux jeunes et aux conseillers.

LES PERSPECTIVES 2017

L'Igas aura mené une mission relative au modèle économique des ML en 2016 qui permettra de décliner en 2017 une conférence des financeurs au niveau national et régional.

Grâce au dispositif IEJ, 294 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé avec alternance d'entretiens individuels et d'actions collectives. L'IEJ se termine au 28 février 2017 avec la généralisation au niveau national de la Garantie Jeunes au 1er janvier 2017.

La loi travail de 2016 permettra un droit à l'accompagnement rénové et décloisonné, un droit à un accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA), organisé par l'Etat, pour tous les jeunes 16-25 ans en difficulté et en risque d'exclusion professionnelle.

Il s'agit un socle unique vis-à-vis des jeunes, et adaptable en fonction de leurs situations.

La Généralisation de la Garantie jeunes pour les jeunes NEET (Not in Education, Employment or Training / ni étudiant, ni employé, ni stagiaire) en situation de précarité réaffirme le rôle d'ensemblier des Missions Locales :

- Décloisonner les dispositifs d'accompagnement
- Créer un droit universel à la Garantie jeunes pour les jeunes NEETS (modalité intensive du PACEA)
- Inscrire le droit à l'accompagnement dans une perspective plus large que l'emploi et la vie professionnelle en introduisant la logique d'autonomie sur le marché du travail

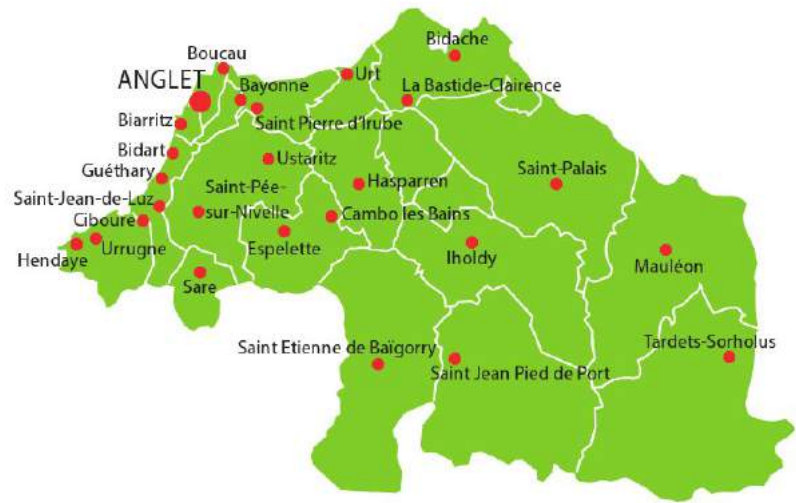
sont les enjeux au niveau national.

ORGANISATION

La Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque est une « association loi 1901 » qui accueille, informe, oriente, accompagne et met en emploi les jeunes de 16 à 25 ans sortis de scolarité sur les 12 cantons et les 158 communes du Labourd, de Basse-Navarre et de Soule.

Son siège est situé à Anglet.

Son action se structure autour de 27 permanences, fonctionnant sur des rythmes adaptés en fonction des besoins des territoires.



L'EQUIPE

Direction/Encadrement

1 Directrice,

1 Directrice Adjointe, 1 Responsable du Service Emploi, 1 Responsable du Service Orientation Formation, 1 Coordinatrice IEJ

Activité principale

- . 18 conseillers en insertion
- . 5 conseillers emploi
- . 4 Conseillers IEJ
- . 1 assistante sociale
- . 10 salariées au pôle administratif
- . 1 chargée d'Information et de Communication

1 Espace Métiers Aquitaine

1 conseillère

Activités spécifiques

- . 2 référents insertion emploi PLIE
- . Beti Lan : 5 conseillers répartis sur 2 sites : Anglet et Biarritz, 1 personnel administratif

Missions activités principales

- Accueil de tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis de scolarité et accompagnement des jeunes de niveaux IV et infra.
- Proximité de la ML avec les jeunes, les acteurs économiques, sociaux et les collectivités territoriales.
- Equité de services pour tous les jeunes en prenant en compte les spécificités des territoires, en particulier en s'appuyant sur les valeurs de solidarité entre les territoires urbains et ruraux.
- Développement et mise en œuvre d'actions concourant à la mobilisation et à l'adhésion des jeunes.
- Accompagnement global des jeunes en les positionnant comme acteurs de leur parcours.

. 5 MISSIONS :

- Repérage Accueil Information Orientation
- Accompagnement des parcours
- Actions pour l'accès à l'emploi
- Expertise et observation
- Ingénierie et animation locale

L'ACCUEIL

Analyse du public reçu (1er accueil inclus)

La tendance amorcée depuis plusieurs années se confirme encore cette année, à savoir que les jeunes hommes sont majoritaires. Les jeunes de niveau V et infra sont toujours les plus nombreux, ils représentent, comme les années précédentes, 59 % du public.

**4 336 jeunes en contact
dont 3 983 accompagnés**

2 033 jeunes femmes
soit 47 %

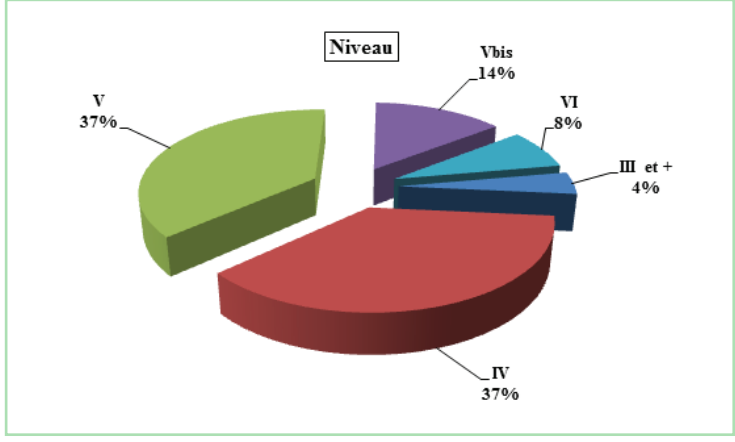
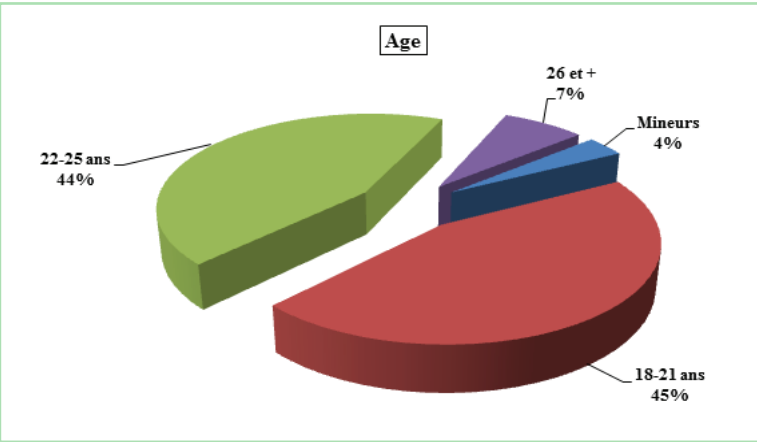
2 303 jeunes hommes
soit 53 %

2 550 jeunes de niveau V et infra
(Vbis - VI), soit 59 %

**Zone Urbaine : 2 300 jeunes,
soit 53 % du territoire MLAJPB**

**Zone Péri-Urbaine/Rurale : 1 338 jeunes,
soit 31 % du territoire MLAJPB**

**Zone Océan : 698 jeunes,
soit 16 % du territoire MLAJPB**



. JDI : Jeunes en Demande d'Insertion

L'indicateur « Jeunes en Demande d'Insertion » (JDI) dénombre les jeunes ayant bénéficié d'au moins un entretien au sein du réseau des missions locales et PAIO, au cours des cinq derniers mois, qu'il s'agisse d'un entretien individuel, d'une information collective ou d'un atelier. L'indicateur JDI au mois de décembre mesure ainsi le nombre de jeunes accompagnés entre le 1er août et le 31 décembre inclus.

Les Jeunes en Demande d'Insertion représentent 66 % de l'ensemble de la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque.

. Reconnaissance de travailleur handicapé

2,65% des jeunes suivis ont une reconnaissance de travailleur handicapé

Niveau III : niveau Bac+2 et plus.
Niveau IV : sortis de terminale ou d'un niveau équivalent avec ou sans baccalauréat.
Niveau V : sortis à l'issue de la dernière année de CAP ou BEP (avec ou sans diplôme) ou d'une classe de 2nde ou de 1ère.
Niveau Vbis : sortis avant la dernière année de CAP ou BEP, après une classe de 3ème générale ou de 4ème ou de 3ème d'enseignement non général
Niveau VI : sortis avant une classe de 3ème générale ou avant une classe de 4ème non générale

. Analyse du public reçu en 1er Accueil

Le public 1er accueil représente 36 % de l'ensemble des accueils sur l'année.

1 556 jeunes reçus

749 jeunes femmes, soit 48 %

807 jeunes hommes, soit 52 %

698 jeunes de niveau V et infra, soit 45 %

**Zone Urbaine : 833 jeunes
soit 53 % du territoire MLAJPB**

**Zone Péri-Urbaine/Rurale : 497 jeunes
soit 32 % du territoire MLAJPB**

**Zone Océan : 226 jeunes
soit 15 % du territoire MLAJPB**

Zone Océane : Cantons d'Hendaye et de St Jean de Luz
Zone Péri-Urbaine/Rurale : Cantons de Bidache, Espelette, Hasparren, Iholdy, Labastide-Clairence, Mauléon-Licharre, St Etienne de Baïgorry, St Jean Pied de Port, St Palais, St Pierre d'Irube, Tardets-Sorholus et Ustaritz
Zone Urbaine : Communes d'Anglet, Bayonne, Biarritz, Boucau et Bidart.

ACCOMPAGNEMENT

Pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes qui en sont le plus éloignés, les missions locales mettent en oeuvre différents dispositifs d'accompagnement à l'emploi.

. Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ)



Action : du 1er septembre 2015 au 28 février 2017

Public visé :

- Jeunes NEET de 16 à 25 ans, domiciliés dans le Pays Basque (neither in employment, nor in education or training, ne sont pas en emploi, ni en éducation, ni en formation)
- Priorité niveau 5 ou infra, de niveau 4 si en grandes difficultés d'insertion professionnelle et sociale, habitant en ZRR (zone de revitalisation rurale) et QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville)
- Une attention particulière est portée aux jeunes NEET des QPV

Objectifs de l'action :

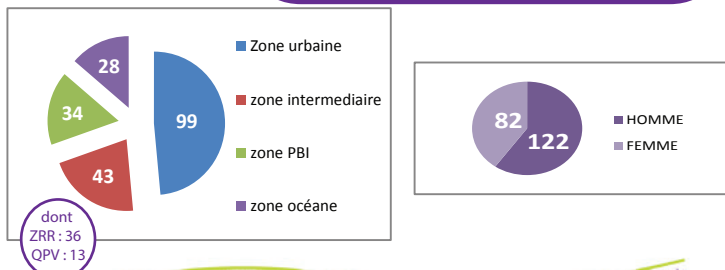
- Développer l'autonomie tant professionnelle que personnelle des jeunes NEET
- Faire émerger et développer les compétences et capacités liées à l'accès à l'emploi durable et à s'y maintenir
- Expérimenter et capitaliser de nouvelles méthodes d'accompagnement, intégrant les dimensions collectives et individuelles
- Améliorer l'accès à l'offre de service pour les jeunes de tous les territoires (en particulier ruraux)
- Développer et renforcer le partenariat socio-éducatif ; nouer de nouveaux partenariats
- Développer l'innovation dans les modalités partenariales déjà existantes

Contenu :

- Mise en place de plans d'actions co-construits jeunes/ conseillers qui priorisent l'autonomie. Méthode basée sur une alternance d'entretiens individuels, d'actions collectives (menées par les conseillers, les services de la Mission Locale) et de démarches en autonomie des jeunes
- Ateliers thématiques animés par des prestataires : mobilité, estime de soi/coaching, valorisation des compétences/ travail sur l'orientation
- Mobilisation des partenariats de la Mission Locale dans les domaines santé/social et emploi/formation
- Mobilisation de partenariats dans les thèmes connexes à l'emploi (sport, loisirs, culture, ...)

Objectifs 2016 : 200 entrées

204 jeunes entrés



. Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS)

Le CIVIS est un droit à l'accompagnement pour l'accès à la vie professionnelle de tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus, qui ont un niveau de qualification inférieur ou équivalent au bac général, technologique ou professionnel (y compris les bacheliers qui n'ont pas de diplôme de l'enseignement supérieur) ou qui ont été inscrits comme demandeurs d'emploi au minimum 12 mois au cours des 18 derniers mois. Il vise à lever les obstacles à l'embauche et à développer ou restaurer l'autonomie des jeunes dans la conduite de leurs parcours d'insertion. Il peut comprendre des mesures d'orientation, de qualification ou d'acquisition d'expérience professionnelle.

Une finalité commune : l'accès à l'emploi durable (au minimum un CDD de 6 mois hors contrats aidés du secteur non marchand) avec un accompagnement personnalisé réalisé par la Mission Locale par le biais d'un référent unique. Le contrat est conclu pour 1 an renouvelable.

415 entrées CIVIS

707 Sorties CIVIS

dont jeunes sortis en emploi durable : 212 (31%)

. PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

Pour une partie des jeunes de moins de 26 ans, Pôle Emploi confie l'élaboration du PPAE aux Missions Locales.

La Mission Locale est chargée de recevoir, suivre et mettre en oeuvre un programme d'action personnalisé pour les jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans qui lui sont confiés, afin de leur permettre d'accéder à une insertion professionnelle et sociale durable, ceci en faisant des propositions adaptées à chacun en fonction des problématiques rencontrées.

Suite à l'orientation du demandeur d'emploi par Pôle Emploi vers la Mission Locale, le jeune est reçu par un conseiller lors d'un 1er entretien durant lequel sont définis avec le bénéficiaire des actions, des prestations et le type d'accompagnement nécessaire à son retour vers l'emploi.

Durant toute la durée de l'accompagnement, le jeune est reçu par 1 seul interlocuteur.

597 entrées

755 Sorties

dont 254 jeunes en reprise emploi déclaré (33,6%)

. Réseau Nouvelle Chance- Dispositif financé par le Conseil Départemental et le Conseil Régional

Objectif

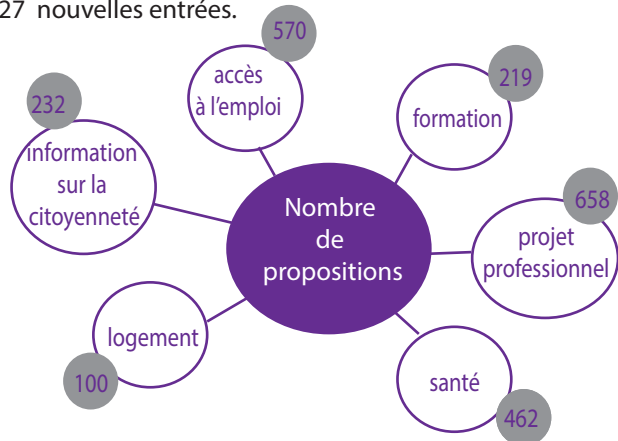
Assurer un accompagnement renforcé des jeunes rencontrant des difficultés ne leur permettant pas d'accéder aux dispositifs d'insertion existants, avec des situations d'échecs répétés et de précarité avérée.

Permettre à ces jeunes de développer de l'estime de soi et du lien social, facilitant la mise en œuvre d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

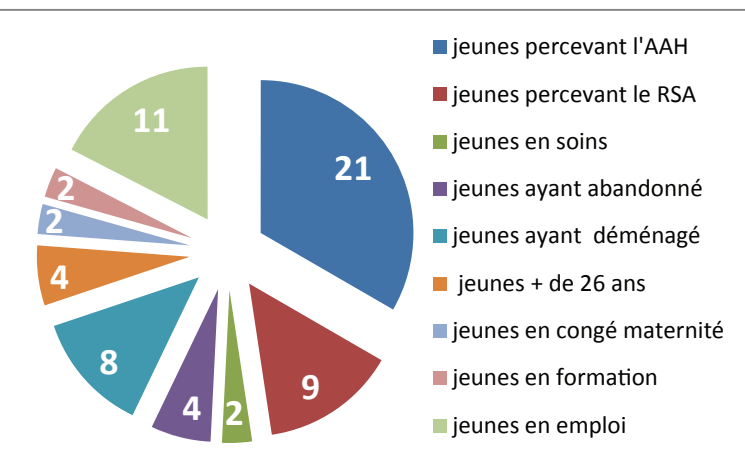
Ces jeunes très éloignés d'un premier emploi et d'une entrée en formation ont besoin d'un accompagnement spécifique et renforcé, différent de celui que la Mission Locale est habituellement en capacité d'assurer. Il est d'autant plus nécessaire pour ces publics d'élaborer des parcours qui évitent les périodes d'interruption pour prévenir la rupture, et les amener à entrer dans les parcours classiques d'accès à l'emploi et à la qualification

Mise en œuvre

- 101 jeunes accompagnés par 1 conseillère à temps plein dont 27 nouvelles entrées.



- A l'issue du Réseau Nouvelle Chance :



. SERVICE CIVIQUE

La Mission Locale propose l'engagement dans le service civique comme étape du parcours d'insertion des jeunes.

Elle collabore en orientant des jeunes vers le Conseil Départemental ou les Mairies de Bayonne, Biarritz, Anglet et Communauté de Communes de Soule qui ont engagé 70 jeunes en 2016 et toutes les autres structures associatives ou collectivités qui ont un agrément et veulent être aidées dans la recherche de candidats.

. PARRAINAGE

Un grand merci aux parrains et marraines qui contribuent activement à l'accompagnement des jeunes de la Mission Locale

Le réseau des parrains est constitué d'une 30aine de bénévoles qui s'impliquent auprès des jeunes de la Mission Locale et les soutiennent de différentes manières.

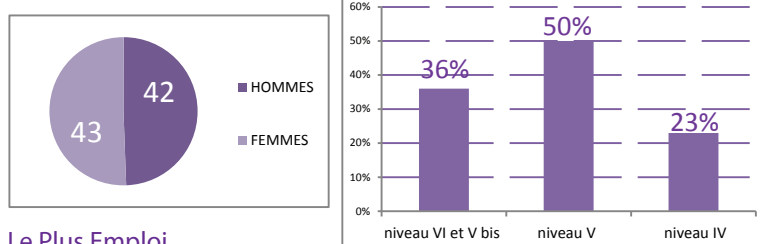
La convention passée en 2016 prévoit 65 jeunes à intégrer dans le parrainage pour 55 en 2015. Un document cadre (mars 2016) de la DGEFP redéfinit les modalités de pilotage du dispositif avec une ouverture pour les jeunes de niveau IV, des durées d'accompagnement raccourcies et un renouvellement de l'affirmation de la vigilance à porter sur les jeunes issus des QPV.

Cette année a connu le départ de parrains et l'arrivée d'une dizaine de nouveaux bénévoles.

Grâce à eux :

- 22 % ont trouvé un emploi
- 2 % ont signé un CDI
- 15 % sont entrés en formation

85 Jeunes suivis
65 nouvelles entrées



Le Plus Emploi

3 parrains épaulés par 2 autres bénévoles, oeuvrent dans l'atelier du « Plus Emploi » pour aider les jeunes à élaborer leur CV, écrire des lettres de motivation ou préparer des entretiens d'embauche. Ces ateliers ont lieu 3 matinées par semaine sur RV et en entretiens individuels.

Ces parrains ont aussi participé à des opérations jobs d'été avec les PIJ d'Urrugne et de Ciboure, toujours en aidant les jeunes pour des CV, lettres de candidature et préparations aux entretiens ou sélections d'entrée en formation

224 RV pris

- . 191 CV
- . 26 lettres de motivation
- . 65 préparations à des entretiens d'embauche ou préparations à des concours

Jurys blancs et Job Datings

Des parrains et marraines ont comme chaque année participé à des « jurys blancs » en présence de professionnels issus des secteurs sanitaires et sociaux, pour préparer des candidats à la sélection des entrées aux écoles d'aide-soignante, d'auxiliaire puériculture, d'éducateurs jeunes enfants ou infirmière.

. SERVICE JUSTICE

La conseillère est ressource pour ses collègues sur toutes les questions de justice. Elle accompagne également les Jeunes Sous Main de Justice et assure 1 permanence hebdomadaire à la maison d'arrêt. Le Service pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) et la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) se sont rapprochés de la MLAJPB pour la signature de conventions fin 2016 qui formalisent la collaboration de partenariat recherchant une cohérence de la prise en charge de ces publics.

143 Jeunes accompagnés
dont 122 garçons

29 Jeunes ont accédé à l'emploi
32 Jeunes ont accédé à la formation



. Les Emplois d'Avenir



L'emploi et la jeunesse sont au cœur de l'action du gouvernement c'est pourquoi l'État a créé les emplois d'avenir.

L'objectif des emplois d'avenir est de proposer des solutions d'emploi et de permettre aux jeunes d'acquérir des compétences ou une qualification reconnue, gage d'une insertion professionnelle durable.

Les Missions Locales ont donc un rôle déterminant dans la mise en œuvre de ce dispositif et dans l'accompagnement des jeunes vers et dans les emplois qui seront créés dans ce cadre. A ce titre, les Missions Locales sont aussi l'un des interlocuteurs privilégiés pour assurer une fonction de soutien aux employeurs pour développer des postes porteurs d'avenir professionnel pour les jeunes.

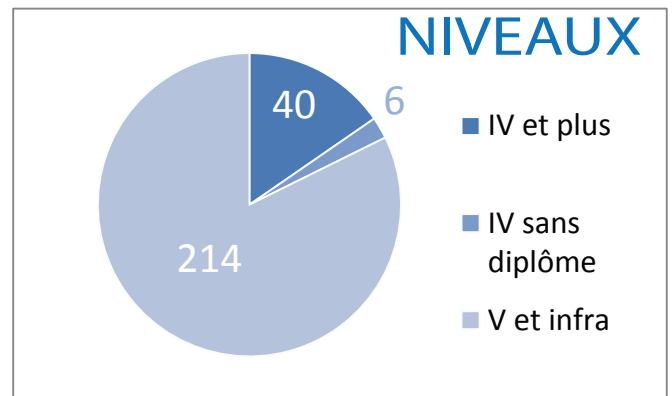
Le recrutement en emploi d'avenir comporte une offre de formation pour le jeune, construite conjointement par l'employeur et les structures accompagnant les jeunes tout au long de la durée de versement de l'aide.

Une logique de parcours, un accompagnement renforcé

La Mission Locale est en charge d'accompagner les jeunes pendant tout le temps de l'emploi d'avenir afin de construire le projet professionnel.

Emplois Avenir Entrées en situation 2016		
Mesure	Type contrat	Nb entrées en situation
Emploi d'avenir secteur marchand	CDD	30
	CDI	64
Emploi d'avenir secteur non marchand	CDD	162
	CDI	4
Total général		260

nouvelles signatures : 195
renouvellements: 65
TOTAL: 260
objectif: 195 - 260 signes = 133%
NON RENOUVELLEMENTS: 23



En 2016,
un objectif de 195 Emplois d'avenirs a été assigné à la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque, pour un réalisé de 260 (133%)

. Accompagnement à l'emploi

L'offre de service à destination des jeunes

L'emploi des jeunes est une priorité régionale

La Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque, soutenue par les pouvoirs publics, joue un rôle important dans cette démarche, du fait de sa connaissance du territoire et des spécificités locales du tissu économique.

Elle propose aux jeunes un ensemble de services pour les aider dans leurs recherches et leurs démarches afin de trouver avec eux les offres d'emploi qui correspondent à leur profil.

Le conseiller du Service Emploi accompagne le jeune en lui proposant de bénéficier de différents outils à sa disposition : ateliers de recherche d'emploi, parrainage, préparation aux entretiens d'embauche, organisation de tables rondes, journées de recrutements et d'informations sur les métiers, visites d'entreprises

Ce suivi permet ainsi d'éviter découragement et isolement.

L'offre de service à destination des entreprises

Une aide personnalisée au recrutement

Le service emploi assure toutes les étapes d'une prestation de recrutement qualifiée : diagnostic et anticipation de besoins, description de postes, définition des profils adaptés, construction de réponses sur mesure (choix des contrats, aides mobilisables, formation, mise en situation de travail), présélection, préparation et présentation de candidats.

Un accompagnement à l'intégration dans l'emploi

Pour sécuriser et consolider le recrutement, les conseillers du Service Emploi accompagnent les jeunes recrutés en phase d'intégration, et ils proposent des bilans réguliers et interviennent sur tous les domaines facilitateurs de l'intégration du jeune recruté (logement, mobilité, santé).

La mise en valeur de l'entreprise et des métiers

Le Service emploi organise des actions qui font connaître dans le bassin d'emploi les activités, les métiers, les entreprises. Le Service emploi développe des conventions de partenariat avec les entreprises avec une formalisation des relations et actions partenariales : visites, embauches, PMSMP.....

. PMSMP – Périodes de mise en situation en milieu professionnel

Les périodes de mise en situation en milieu professionnel permettent de se confronter à des situations réelles de travail pour découvrir un métier ou un secteur d'activité, confirmer un projet professionnel ou initier une démarche de recrutement.

Elles ont vocation à devenir une clef d'entrée et un élément moteur du parcours d'insertion et non plus sa seule finalité.

Ainsi, ce outil s'inscrit pleinement dans l'évolution des pratiques d'accompagnement qui visent, au travers de démarches de médiation pour l'emploi, à faire émerger des opportunités de contractualisation avec de employeurs avant même qu'ils aient formalisé des offres d'emploi.

Ces démarches ont pour objectif tant un appui au recrutement pour l'entreprise qu'un appui au processus d'insertion pour le bénéficiaire.

En 2016, la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque a signé 542 PMSMP pour 428 jeunes.

. Alternance

Apprentissage

Action complémentaire financée par le Conseil Régional d'Aquitaine à l'offre de service développée par la MLAJPB en matière de promotion de l'apprentissage avec un référent « apprentissage ».

Les centres de formation d'apprentis (CFA) dispensent une formation générale, technologique et pratique. En contact étroit avec le monde professionnel, ils sont le lieu privilégié d'une pédagogie spécifique à l'apprentissage de chaque métier.

Fondé sur le transfert de compétences par les tuteurs et les maîtres d'apprentissage, il offre aux jeunes un itinéraire concret pour acquérir à la fois connaissance théorique et aptitude pratique pour maîtriser un métier, pour comprendre l'entreprise, acquérir les savoir-faire indispensables et ainsi accroître leurs aptitudes à être plus rapidement intégrés dans les entreprises.

En 2016
100 jeunes ML ont signé
un contrat d'apprentissage

Professionalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats.

Son objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale par une qualification complémentaire en vue d'accéder à un poste déterminé dans l'entreprise.

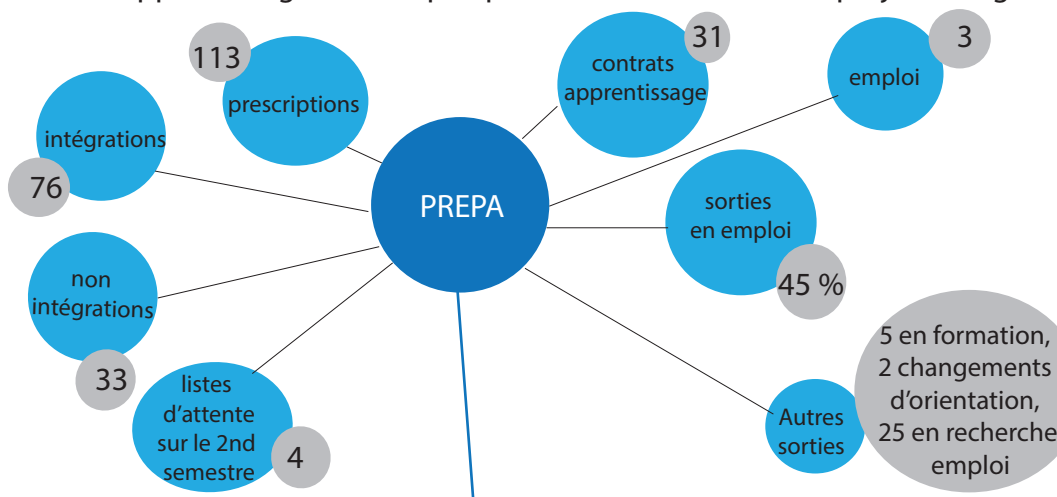
Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic selon leur âge et leur niveau de formation, les salariés âgés de 26 ans et plus perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au SMIC ni à 85 % du salaire minimum conventionnel.

Ce contrat ouvre droit pour l'employeur, pour certaines embauches et dans certaines limites, à une exonération de cotisations patronales de sécurité sociale.

En 2016
53 jeunes MLAJPB ont signé
un contrat de professionnalisation

Action PREPA- Parcours régional de Préparation à l'Apprentissage

Ce dispositif permet un accompagnement personnalisé pour les jeunes Mission Locale par un CFA ou Section d'Apprentissage, dans la perspective de consolider son projet et négocier un contrat d'apprentissage.



33 jeunes n'ont pas intégré PREPA
. 10 pour motif Emploi
. 8 pour motif Annulation Prepa (apprentissage déjà fait, problèmes administratifs...)
. 10 pour motif Absence RDV
. 5 Prepa complet

10 abandons en cours de formation Prepa : problème d'intérêt, changement d'orientation, autres...

. Accord local de partenariat renforcé entre Pôle Emploi et la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque signé en Juin 2015

Les Missions Locales et Pôle Emploi sont engagés dans un partenariat historique pour l'insertion des jeunes depuis 2001.

La loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005 a prévu que dans le cadre de leur mission de service public pour l'emploi, les missions locales ont pour objet d'aider les jeunes de 16 à 25 ans révolus à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement.

L'Etat leur confie la mise en œuvre d'un droit à l'accompagnement vers l'emploi durable des jeunes de moins de 26 ans confrontés à un risque d'exclusion professionnelle.

Dans ce contexte, les partenaires unissent leurs expertises et leurs ressources localement et appliquent le principe conducteur de co-responsabilité face à l'objectif partagé qui doit être principalement de réduire le chômage des jeunes.

Dans le respect des spécificités de chaque réseau, les partenaires s'engagent à construire, au niveau territorial, une offre de service partenariale en direction des jeunes et des entreprises formalisée dans un projet local de coopération qui devra :

- Être adaptée aux besoins et au projet de chaque jeune ;
- Être adaptée aux besoins des entreprises ;
- Être lisible pour le jeune, l'entreprise et les autres acteurs, quel que soit l'opérateur sollicité ;
- Privilégier la logique de parcours des jeunes en facilitant les passerelles entre d'une part les opérateurs du SPE (Pôle emploi, Missions Locales, Cap emploi) et d'autre part les acteurs de l'éducation, de l'orientation et de la formation et des écoles de la 2ème chance ;
- Offrir une égalité d'accès des jeunes aux offres, services, prestations sur tous les territoires.

Chaque année la Mission Locale et Pôle Emploi réévaluent le diagnostic territorial partagé. Les modifications éventuelles apportées à ce diagnostic doivent permettre de réajuster les axes de collaboration.

Au vu du diagnostic établi en commun, la Mission Locale et le Pôle Emploi identifient principalement les grands axes de travail suivants :

- Difficultés d'adaptation en entreprises
- Difficultés à se repérer sur le marché du travail (orientation, autonomie dans les démarches, ...)
- Problématiques de mobilité géographique
- Freins périphériques (logement, santé, finances, gardes d'enfants, difficultés administratives, santé)

Le projet local de coopération doit garantir que tous les jeunes en demande d'emploi et d'insertion sur le territoire sont pris en charge par l'un ou l'autre des partenaires pour les conduire vers une insertion professionnelle durable en évitant les doubles accompagnements.

Les jeunes demandeurs d'emploi pris en charge par chacun des deux réseaux sont repérés sur la base de leurs besoins d'accompagnement au regard des spécificités de chaque réseau et de leur degré d'autonomie sociale et professionnelle. La délégation du PPAE se fait à partir des besoins du jeune et non en fonction de critères administratifs (formation, années d'expérience par exemple). Il en est de même pour la mobilisation de service par l'un ou l'autre réseau.

Les modalités opérationnelles de prise en charge des jeunes s'appuient sur ces principes directeurs et figurent dans le projet local de coopération suivant.

L'entretien de diagnostic permet d'identifier les besoins des jeunes et facilite la détermination du mode de prise en charge le plus adapté et le choix de l'opérateur référent :

- **Pôle Emploi** répond aux besoins des jeunes rencontrant principalement des difficultés d'insertion dans le marché du travail ; il leur propose un accompagnement personnalisé adapté à leurs besoins.
- **les Missions Locales** répondent aux besoins des jeunes qui cumulent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Elles sont chargées de l'accompagnement des projets des jeunes, des parcours leur permettant d'accéder à l'autonomie par l'emploi et la prise en compte globale des freins à leur insertion socioprofessionnelle.

La combinaison des offres de service des deux opérateurs doit permettre de répondre aux besoins de l'ensemble des jeunes. La complémentarité se traduit par l'ouverture, de manière réciproque, des prestations, mesures et offres de formation. Elle structure les articulations entre les opérateurs.

Le PLIE

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de l'Agglomération Bayonnaise vise à favoriser l'accès à l'emploi de personnes confrontées à une situation d'exclusion prolongée du marché de travail, en mettant en œuvre des parcours individualisés visant leur insertion socioprofessionnelle durable.

Ces participants doivent impérativement habiter sur une des six communes du Contrat de Ville (Bayonne, Anglet, Biarritz, Boucau, Bidart ou Saint Pierre d'Irube). Elles sont intégrées et suivies par des Référents Insertion Emploi rattachés à différentes structures en fonction de leur statut.

Deux salariées sont détachées de la Mission Locale auprès du PLIE.

Une assure l'accompagnement pour les jeunes de 16 à 25 ans, l'autre assure l'accompagnement des plus de 26 ans.

Ces référents insertion emploi (RIE) s'engagent à tout mettre en œuvre pour contribuer à l'atteinte de l'objectif global assigné par le protocole d'accord 2014-2020 d'un taux de 50% de sorties positives (contrats durables avec maintien dans l'emploi au moins 6 mois, formation qualifiante ...) réparties de la façon suivante : 42% en emploi, 8% en formation qualifiante.

. 234 participants du PLIE accompagnés sur l'année 2016
- 53 jeunes de moins de 26 ans
- 181 personnes de plus de 26 ans

. 79 entrées : 66 de plus de 26 ans, 13 de moins de 26 ans

. 49 sorties positives en accompagnement sur 6 mois en emploi :
31 en emploi de + de 6 mois, CDI, CDD
18 en formation qualifiante

Le détachement de 2 salariées Missions Locales auprès du PLIE a pris fin au 31 décembre 2016, le PLIE ayant décidé d'internaliser ses prestations.

BETI LAN

Depuis sa création en 1996, BETI LAN a su tisser et pérenniser des liens privilégiés avec des entreprises sur le territoire du Pays basque. Aujourd'hui, 226 employeurs composent notre réseau entreprises.

Au 1er janvier 2016, l'équipe est composée de 5 conseillers, 1 personnel administratif.

BETILAN est toujours basé sur 2 sites :

- Anglet siège
- Biarritz.

Deux volets constituent son activité

Le placement en emploi durable des jeunes de Bayonne, Anglet, Biarritz

51 jeunes de la commune de Bayonne
20 jeunes de la commune d'Anglet
20 jeunes de la commune de Biarritz

Le placement des bénéficiaires du RSA résidant sur la Bassin d'Emploi de Bayonne

116 bénéficiaires du RSA ont été placés en emploi durable, avec sortie du RSA socle, **résultat également conforme aux objectifs fixés par le marché public du Conseil Départemental.**

L'accompagnement proposé et notre réseau entreprises sont les clés qui permettent la mise en emploi durable des jeunes et des bénéficiaires du RSA.

FORMATION - ORIENTATION

2 376 jeunes ont bénéficié de
9 704 propositions
liées à la formation.

Ces propositions sont constituées
d'appui conseil, d'information, d'orientation,
d'ateliers préparatoires à l'entrée en formation,
de mises en relation, de soutien financier
au parcours de formation.

La Mission Locale a permis à
985 jeunes
de suivre une formation en 2016

Contrat d'Objectifs et de Moyens avec le Conseil Régional d'Aquitaine

Le COM – CRA 2016 est composé de 5 axes :

- 1 - Créer les conditions d'une orientation choisie et réaliste
- 2 - Sécuriser les parcours d'accès à la qualification
- 3 - Créer les conditions d'une prise en compte des jeunes les plus en difficultés s'inscrivant dans la stratégie régionale « Nouvelle Chance ».
- 4 - Permettre l'accès à l'emploi et à la qualification par le développement et la sécurisation des parcours en alternance
- 5 - Contribuer à l'animation territoriale de la politique régionale de formation

La politique régionale adapte les formations à l'évolution des publics accueillis.

Le Service Formation de la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque

Le Service Formation coordonne la mise en œuvre du Contrat d'Objectifs et de Moyens et est garant

de la mise en œuvre de toutes les actions d'orientation et de formation financées par la Région et l'Etat. Pour ce faire, il assure :

- Le partenariat avec l'ensemble des acteurs de la formation
- La fonction d'interface entre ces différents acteurs et les conseillers-ères pour l'ensemble des actions de formation
- L'animation du réseau des conseillers-ères pour l'ensemble des actions de formation
- La diffusion des informations relatives aux programmations, aux dispositifs et aux places disponibles.

Les outils d'intervention du Service Formation en 2016

PRF Actions Structurelles et Subventionnées

Actions d'orientation et de formation mises en place par le Conseil Régional dans le cadre des marchés publics – 777 jeunes en ont bénéficié et un plus grand nombre de jeunes a pu bénéficier d'entrée en formation sur des actions de pré-qualification et de qualification professionnelle.

549 actions intra-qualifiantes
124 actions pré-qualifiantes
207 actions qualifiantes

Le plan 500 000 Formations

- Engagements de la Région ALPC et de Pôle emploi à maintenir leurs efforts de formation
- Mise en œuvre de 26 777 actions de formation supplémentaires en Région ALPC
- Soutien de l'Etat
- Soutien du FPSPP (formations éligibles CPF)
- Mise en œuvre territoriale du Plan coordonnée par la Région
- Suivi de la convention par le CREFOP
- Offre de formation complète : formations qualifiantes, certifiantes ou d'adaptation, préparatoires à la certification, remobilisation, socle de connaissances et de compétences
- Réalisation des actions de formation partagée entre la Région (17 777 actions) et Pôle emploi (9 000 actions)
- Leviers mobilisés par Pôle emploi : AIF, AFPR, POEI et POEC

Bilans jeunes d'Accès pour la qualification : 141 réalisés.

Dispositif d'orientation individualisé pour les jeunes.

Il permet à un jeune, avec ou sans expérience professionnelle, de faire le point sur son parcours et sa problématique personnelle, afin de définir un projet professionnel réaliste et réalisable et planifier un plan d'action d'accès à la qualification.

L'accompagnement en direction d'un public Travailleur Handicapé :

La Mission Locale travaille avec un réseau de professionnels compétents (CAP EMPLOI, SRFPH, AGEFIPH...).

- . Formations PRF : 47 jeunes
- . Formations courtes Aide à l'Elaboration de Projet (AGEFIPH) : 15 jeunes prescrits, 4 intégrés.
- . Prestation ponctuelle spécifique : 11 jeunes.

Les Aides individuelles pour l'Accès à la Qualification : 36 jeunes

Les aides individuelles pour l'accès à la qualification permettent une souplesse et une réactivité dans la réponse à apporter au jeune. Ce dispositif permet d'accompagner un jeune dans son projet professionnel personnel. Le montant maximum de l'aide est de 2000 €. L'aide peut monter jusqu'à 2500 € pour les jeunes qui sollicitent un co-financement FAJ.

7 jeunes
ont pu bénéficier du FAJ
pour un co-financement
formation
pour un total de 3 920 €.

16 jeunes
ont pu bénéficier du CPF
pour un total de 16 200 €.

36 dossiers acceptés
sur 39 dossiers présentés
2 ont été refusés (formation PRF,
et Formation non inscrite au RNCP
1 annulé (jeune non retenu
sur la formation).

11 jeunes
ont terminé la formation,
6 jeunes
ont obtenu leur diplôme,
leur certification ou leur attestation.

25 jeunes
sont toujours en cours de formation
2 jeunes ont abandonné
1 jeune est en arrêt maladie
mais devrait repasser son diplôme en Mai 2017

Education Nationale

La Mission Locale participe aux réunions de la plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs.

L'objectif est d'assurer le repérage des jeunes sortis prématurément du cycle de formation scolaire et le suivi de ces jeunes sans qualification. C'est la coordination d'un réseau d'acteurs locaux de la formation, de l'orientation et de l'insertion des jeunes.

Le Dispositif Nouvelle Chance :

- **Chantier Formation** : Le chantier formation mis en place à la demande d'une collectivité territoriale s'appuie sur la compétence d'organisme de formation en fonction de l'objectif du projet.

Le chantier formation et une démarche pédagogique où s'articulent une dimension formation et une dimension production, dans un intérêt d'utilité publique. Les stagiaires sont de véritables acteurs dans la réhabilitation ou la création d'un chantier en partageant leur démarche avec d'autres publics. C'est leur permettre d'acquérir un 1er niveau de qualification et de développer des gestes techniques et des compétences en adéquation avec le métier visé.

La Mission Locale est en relation avec d'autres collectivités locales, des partenaires financeurs, prescripteurs et organismes de formation pour étudier la faisabilité d'autres chantiers formations.

Chantier formation « Le chantier du Bedat – Caradoc » :

Démarrage le 2 Novembre 2016 jusqu'au 16 juin 2017 pour préparer un TP Travaux Aménagement Paysager.

2 jeunes des Quartiers Prioritaires de la Ville sont entrés sur l'action.

Le chemin du Bedat est un sentier relativement peu emprunté. Il constitue un chaînon important de ce qui pourrait être une liaison piétonne inter quartiers, allant de la rue Maubec aux résidences Breuer. Pour autant, l'objectif est bien de garder à ce cheminement une vocation uniquement piétonne et d'agrément et permettre aux visiteurs de venir découvrir et explorer les richesses : un poumon vert luxuriant de belles espèces de végétaux et d'arbres, en pleine ville.

OLYMPIADES DES METIERS

Les Olympiades des Métiers ont eu lieu à Bordeaux-Lac les 25 et 26 mars 2016 et représentent la plus grande compétition internationale de la jeunesse et de la formation professionnelle, visant à valoriser l'enseignement professionnel et les métiers techniques.

Elles rassemblent plus de 56 métiers, regroupés en 7 pôles : agriculture, alimentation, automobile, BTP, industrie, services et TIC.

La Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque avec le concours des organismes de formation, l'AFEC, Carrières & Insertion a accompagné 20 jeunes aux Olympiades des Métiers.



Espace Métiers Aquitaine Pays Basque

L'implantation de l'Espace Métiers Aquitaine Pays Basque après avoir été porté par la Maison de l'Emploi depuis 2011 expérimentalement, se poursuit depuis mi-mars 2015 à la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque.

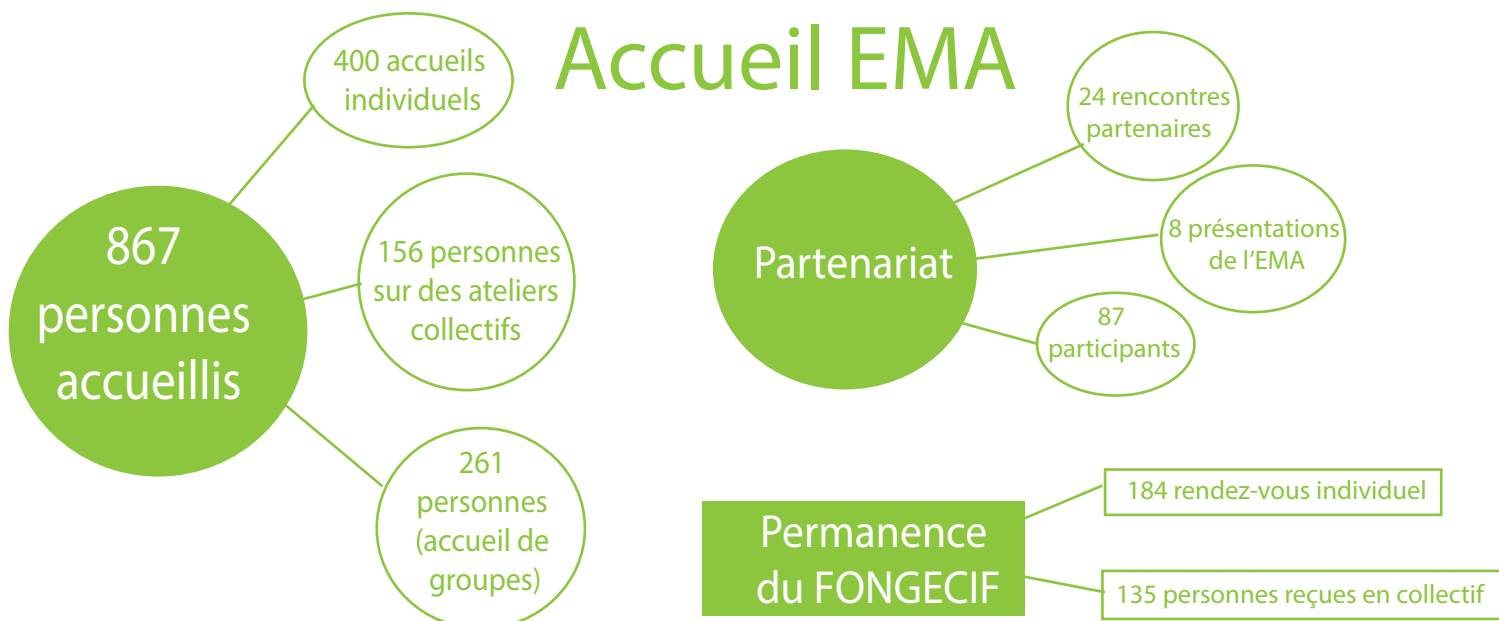
La plus-value de l'EMA sur ce territoire est de venir délivrer dans un même lieu auprès de tous les publics, un premier niveau d'information sur des questions diverses relatives à l'orientation, la reconversion professionnelle, la formation, les secteurs d'activités, les métiers, l'emploi, la création d'activité, les droits et la presse...

La porte d'entrée des 7 pôles définis par Aquitaine Cap Métiers permet de retrouver dans un même lieu une unité d'information.

Les demandes centrales de la part des publics au sein de l'EMA Pays Basque tournent autour de 3 axes : Quels métiers ?, quels emplois ?, quelles formations ?, sur quel territoire ?

Le développement partenarial reste une clé d'entrée primordiale et indispensable dans l'existence de l'EMA. Cet espace a notamment pour objectif la culture du « Faire ensemble ».

Chacun de sa place en tant que partenaire du territoire conserve sa fonction bien déterminée, qui ne peut être efficace à destination du public que s'il est situé dans un ensemble cohérent et lisible, une des plus-values des Espaces Métiers Aquitaine.



MOBILITE

- . 13,51 % de jeunes n'ont aucun moyen de locomotion
- . 45,50 % de jeunes disposent du permis
- . 40,10 % de jeunes disposent d'un véhicule
- . 20,13 % de jeunes se déplacent en vélo, cyclomoteur, moto
- . 30,65 % de jeunes utilisent les transports en commun

Le référent mobilité mutualise les ressources,
Il est personne ressource pour ses collègues. Il mène des actions .

. Du Permis à l'Emploi

L'action « Du permis à l'emploi » pilotée par la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque, inédite en Aquitaine, a permis à 6 jeunes des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) de Bayonne de préparer leur permis de conduire. Cette action a été financée par le GIP DSU, le Conseil Régional d'Aquitaine et ERDF.

Au cours du 1er mois, avec les moniteurs de l'Auto-Ecole MENDIBOURE, les jeunes ont alterné les leçons de code pour obtenir leur code de la route, et 25 leçons de conduite.

C'est avec les agents d'ERDF et Secours Assistance que les jeunes ont pu parcourir les 1 000 kms minimum de « conduite supervisée ». Les binômes « tuteur/apprenant » ont utilisé les tournées d'intervention des agents d'ERDF et de Secours Assistance pour être le support de cet apprentissage innovant. Objectif : faire de ces jeunes de futurs conducteurs responsables et respectueux sur la route, pour eux-mêmes et pour les autres.

Les 6 jeunes engagés sur l'action « du permis à l'emploi » ont obtenu leur code, 5 ont obtenu leur permis. Au-delà du permis lui-même, ils ont obtenu l'habilitation électrique. 1 est en cours de conduite supervisée avec Secours Assistance.

Au-delà de l'obtention du permis de conduire, ces jeunes ont pu découvrir leur environnement géographique dans un rayon d'une centaine de kms autour de Bayonne, mais aussi les métiers et savoir-faire des agents d'ERDF et de Secours Assistance dont ils ont partagé plusieurs journées de travail. Ce projet collectif leur a permis de se placer dans une dynamique d'agir et de faire. Pour certains, le code de la route était le premier passage d'un examen dont le succès ne pourra que renforcer leur confiance en eux et en leur capacité à relever de nouveaux défis.



. Partenariat avec Pistes Solidaires:

Orientation régulière de jeunes accompagnés par la Mission Locale pour des informations sur les différents dispositifs de mobilité internationale.

Inscription des jeunes via la plateforme régionale So Mobilité

. Mise en oeuvre du projet régional Bouger en Aquitaine dans le cadre du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse:

- Passation de diagnostics Mobilité (73 jeunes) en Pays Basque intérieur et zone intermédiaire.
- Mise en place d'ateliers collectifs de mobilité en Pays Basque intérieur et zone intermédiaire. (9 ateliers qui ont bénéficié à 54 jeunes)
- Expériences de mobilité pour des jeunes du Pays Basque Intérieur et zone intermédiaire.
- Visite de l'EMA à Anglet, des coups de projecteurs des métiers de l'animation à Anglet et des métiers de la logistique et du transport à Bayonne, participation à l'évènement Les Olympiades des métiers à Bordeaux. (22 jeunes)
- Prise en charge de 14 Permis AM et 24 PSC1 (formation aux premiers secours) pour des jeunes en Pays Basque intérieur et zone intermédiaire.

. Dispositif PASS CONDUITE

Dispositif Expérimental de soutien au Permis B mis en place par le Service Jeunesse du Conseil Régional d'Aquitaine. 450 permis pour l'Aquitaine avec montant d'aide maximum de 600 €.

Ce dispositif s'adresse à des jeunes 16-25 ans accompagnés par la Mission Locale. Des jeunes qui sont dans une démarche d'insertion professionnelle (Emploi et/ou Formation), et dont la situation sociale du jeune ne permet pas le financement du permis B. La priorité est donnée à des jeunes vivants en milieu rural (insuffisance de l'offre de transport en commun sur le lieu de vie du jeune. Ce nouveau dispositif a bien été intégré par les conseillers de la Mission Locale.

48 dossiers
présentés et acceptés.

Le FAJ a abondé pour
un montant de 2 247 €.

Le Conseil Régional a
abondé pour un montant
de 27 034 €

. Parc cyclo

A Saint Palais, Mauléon et sur le BAB, mise à disposition de scooters pour des jeunes accompagnés par la Mission Locale dans le cadre de leur parcours d'insertion

SOCIAL

La demande sociale des jeunes reste significative.

Pour y répondre, la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque, soutenue par le réseau de partenaires associatifs, territoriaux et institutionnels, a réalisé 5 065 propositions principalement liées aux problématiques de logement et de santé.

. L'Assistante Sociale

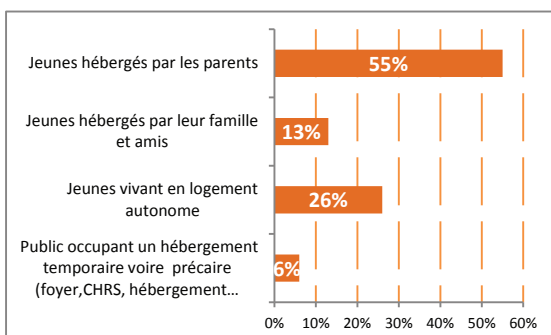
L'Assistante Sociale de la Mission Locale reçoit les jeunes pour toute question sociale à la demande du jeune ou sur orientation du conseiller. Elle assure des permanences au siège.

Elle est la ressource sociale pour tous les conseillers.

Elle participe aux commissions et suivis du FAJ.

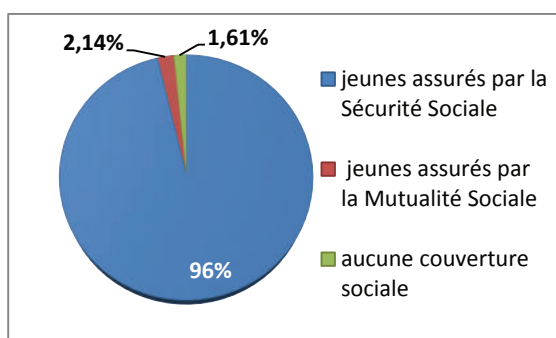
Elle participe également à la Commission d'Attribution d'hébergement du SIAO.

. Le logement

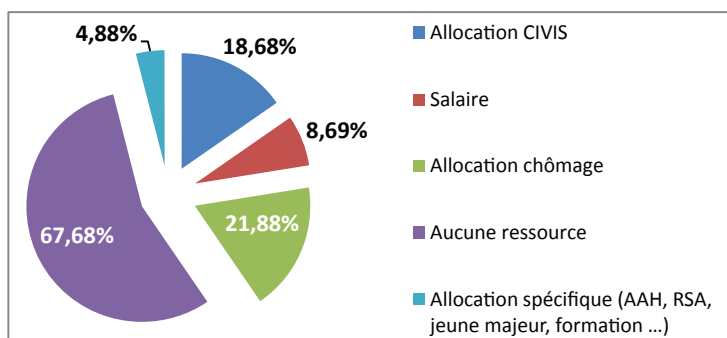


Des ateliers logement animés par Soliha ont été réalisés au cours de l'année. Ils ont pour objectif d'apporter des informations et conseils sur l'accès au logement.

. La Couverture sociale



. Les ressources des jeunes



. Le FIPJ

L'enveloppe financière allouée n'a permis de couvrir que 4 mois de l'année 2016.

. Le FAJ : Le Fonds d'Aide aux Jeunes

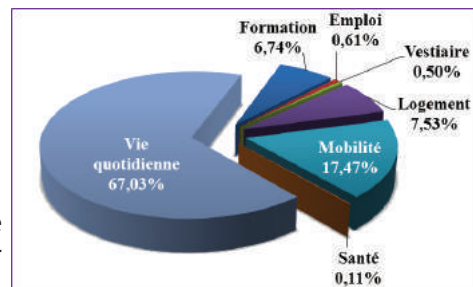
Le FAJ est financé par le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques, qui en confie la gestion à la MLAJPB.

1 365 aides accordées pour un montant total de 258 440,37 €
(1 356 aides en 2015)

Nombre de jeunes aidés : 693.
De nombreux jeunes sont aidés à plusieurs reprises (686 jeunes en 2015)

Affectation des aides :

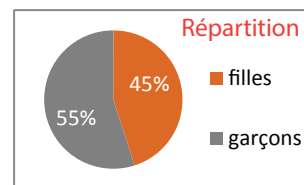
La prédominance des aides pour la subsistance s'explique, en partie, par le constat que de nombreux jeunes n'ont aucune ressource et ne peuvent compter sur la solidarité familiale. Le Fonds d'Aide aux Jeunes devient alors l'unique ressource à laquelle ils peuvent faire appel.



Aides accordées

. 75 % des aides sont à destination des jeunes demandeurs d'emploi non indemnisés

. 74 % ont un niveau de qualification inférieur à un niveau IV



Cela peut être révélateur de la difficulté pour ces jeunes de s'insérer durablement dans l'emploi et de cumuler alors périodes de chômage et de précarité financière.

Action collective- Carte de bus

. Démarrage : 23/05/2016
. totalité des cartes attribuée
. montant : 3 350€

Cette action est essentielle dans l'accompagnement des jeunes. Elle permet d'apporter une réponse très rapide afin de favoriser la mobilité des jeunes dans leurs démarches. De nombreux jeunes ne correspondent pas aux critères d'attribution de réduction ou de gratuité pour une demande de carte de bus.

Le Fonds d'Aide aux Jeunes est un levier indispensable pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes accompagnés.

La référente Santé de la Mission Locale mutualise les ressources et mobilise les réseaux de professionnels du champ sanitaire qui favorisent l'accès à la santé des jeunes.

. EMOA

L'équipe EMOA : Equipe Mobile d'Accès aux Soins Psychologiques pour personnes en situations de précarité, du centre hospitalier de la Côte Basque vient faire du soutien à l'équipe des Conseillers :

Objectif : apporter un soutien clinique à des situations de jeunes que l'on rencontre dans nos différents accueils

Un psychologue et une infirmière en assurent l'animation (4 fois par an)

. CENTRE D'EXAMEN DE SANTE (CES) DE LA CPAM

Centre d'Examen de Santé (CES) de la CPAM, Bayonne et ouverture 1 fois par mois à l'hôpital de St-Palais.

Grâce au partenariat avec l'équipe du Centre d'Examen de Santé et du service Accompagnement en Santé de la CPAM :

- La référente Santé de la CPAM vient lors des permanences d'accueil :

informe et inscrit les jeunes au Bilan de santé :
55 jeunes ont fait un bilan santé (sur 108 jeunes orientés)

fait le point sur leurs droits :
ouverture de droits, CPAM, Mutuelle, CMU, CMU C, ACS

Elle vient 1 fois par mois sur les permanences au siège de la ML + Anglet + Biarritz + Hauts de Ste-Croix

140 jeunes accompagnés par la référente Santé de la CPAM.

- Réunion de travail pour outiller tous les conseillers sur la PUMA : Protection Universelle Maladie : droits de base, droits complémentaires, offres de services de l'Assurance maladie, info sur les Centres d'Examen de Santé, le dossier médical partagé.

. RESEAU DE SANTE MENTALE PAYS BASQUE

Pour la 4ème année, la ML est associée pour travailler sur l'organisation de la Semaine d'Information de Santé Mentale 2016, dont le thème était :

«SANTE MENTALE, SANTE PHYSIQUE : UN LIEN VITAL

- Cette action s'inscrit dans une démarche nationale, elle met un focus du grand public sur la question de la santé mentale, elle permet de créer des manifestations pendant 2 semaines en mars.

Plusieurs groupes de travail territoriaux composés de différents partenaires : CCAS, CIAS, CMP, GEM, ESAT, Cliniques, Ville de Bayonne, Syndicat Mixte Baxe-Nafarroa, Communauté des communes Soule, se sont retrouvés pour élaborer les manifestations : expo photo, journée de sensibilisation à l'activité physique et aux sports adaptés à Mauléon, Bayonne et St Jean de Luz, conférence à Anglet, café débat à Hasparren, Spectacle de la troupe OXALA, groupe de danse Inclusive à Boucau ...



Le Réseau de Santé Mentale propose aux professionnels des formations pour mieux connaître le public en souffrance psychique et mieux l'aider dans son insertion professionnelle : ces formations sont ouvertes aux conseillers

. GROUPE SANTE DE SOULE

Composé de tous les partenaires santé du territoire, réfléchit, fait émerger des projets et participe à des actions : sur la santé mentale, sur la semaine bleue, sur la prévention lors de la pratique de sports,